

## Concertation « Refonder le contrat social avec les agents publics »

Le document cadre de la concertation ➔ <https://bit.ly/2ADo3ON>



### Chantier 1 : révision et simplification des instances de dialogue social ↴

- Groupe de travail (GT) 1 (3/05) relatif à la nouvelle instance issue des CT/CHSCT ➔ <https://bit.ly/2SzcS0A> et GT1 bis (15/06) ↴ <https://bit.ly/2qmmwqu>
- GT 2 (25/05) sur l'évolution des missions des CAP ↴ <https://bit.ly/2zciBeY> et GT2 bis (22/06) ➔ <https://bit.ly/2qm4fta>
- GT 3 (29/06) relatif aux mesures pour renforcer la qualité et l'efficacité du dialogue social ➔ <https://bit.ly/2PxZqvh>

### Chantier 2 : recours accru aux contractuels ↴

- GT1 (25/05) sur les pistes de réflexion pour un recours accru au contrat ➔ <https://bit.ly/2yDFeyk>
- GT2 (13/06) sur les conditions de recours au contrat et les durées d'engagement ➔ <https://bit.ly/2yJ8V1b>
- GT3 (4/07) sur les nouvelles formes de contrat possibles et notamment le contrat de mission ➔ <https://bit.ly/2RoXrGN>
- GT4 (19/09) sur les conditions d'emploi des contractuels ↴ <https://bit.ly/2OdtEPu>

### **Chantier 3 : évolution des politiques de rémunération et développement de la rémunération au mérite**

- GT1 (27/06) de diagnostic des déterminants de la rémunération <https://bit.ly/2RqKsnY>
- GT2 (19/07) sur les mécanismes actuels de la reconnaissance des mérites individuels et collectifs <https://bit.ly/2RrQu86>
- GT 3 (22/10) sur les scénarios envisagés pour développer la rémunération au mérite dans la fonction publique <https://bit.ly/2Og2VSv>

### **Chantier 4 : accompagnement des agents dans leurs mobilités et transitions professionnelles**

- GT1 (5/07) sur la mobilisation de l'appareil de formation et des acteurs RH de proximité pour accompagner les transitions professionnelles <https://bit.ly/2JyR7tI>
- GT2 (11/09) sur les mécanismes à mettre en place pour favoriser la mobilité et les transitions professionnelles au sein de la fonction publique <https://bit.ly/2yDB8q3>
- GT3 (4/10) sur les dispositifs et aides au départ de la fonction publique pour les agents qui le souhaitent <https://bit.ly/2JsiK7G>